



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ—ÉGALITÉ—FRATERNITÉ

GROUPE D'AMITIÉ
FRANCE - BANGLADESH

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

Paris, le 16 février 2023

XVI^e L É G I S L A T U R E

Le groupe d'amitié France - Bangladesh a tenu sa réunion constitutive le 15 février 2023.

Etaient présents M. Mickaël Bouloux, président, M. David Amiel, vice-président, et M. Marc Le Fur.

Excusés : Mme Anne Genetet et M. Paul Midy.

1. Composition du groupe d'amitié

Le président Mickaël Bouloux a constaté que le nombre de députés inscrits dans le groupe d'amitié était encore faible mais a indiqué que certains de ses collègues avaient manifesté l'intention de s'inscrire prochainement. Lorsque les inscriptions seront terminées, de nouveaux vice-présidents pourront être nommés au bureau.

2. Activités du groupe d'amitié

Un débat s'est engagé sur l'activité menée par le groupe d'amitié sous la précédente législature ainsi que sur les actions à mener pendant l'actuelle législature.

Le Président Mickaël Bouloux a rappelé que le Bangladesh était le 8^{ème} pays le plus peuplé au monde avec 172 millions d'habitants et le 5^{ème} pays le plus densément peuplé avec 1 300 habitants au km². Situé à la confluence du Gange et du Brahmapoutre, le territoire du Bangladesh est pour moitié situé à une altitude de moins de 10 mètres, ce qui l'expose régulièrement à de terribles inondations aggravées par le réchauffement climatique et la montée des eaux. La France a certainement beaucoup à apprendre du Bangladesh sur lutte contre le réchauffement climatique et la montée des eaux.

État jeune, né en 1971 de la scission d'avec le Pakistan, le Bangladesh est un pays musulman dirigé depuis plus de trente ans par deux femmes, rivales en politique, d'abord par Mme Khaleda Zia, dès 1991, puis par Mme Hasina Wazed, au pouvoir sans discontinuer depuis 2009.

Pour le président Mickaël Bouloux, l'une des premières actions à mener serait de rencontrer des représentants du ministère français des affaires étrangères de manière à connaître la position officielle de notre diplomatie à l'égard de ce pays. Il conviendrait ensuite d'inviter à déjeuner l'ambassadeur du Bangladesh en France de façon à mieux faire connaissance. Probablement conviendrait-il également de nouer des contacts avec la communauté bangladaise en France.

ASSEMBLÉE
NATIONALE

Ayant noté que le dernier échange parlementaire entre nos deux pays datait de 2011, les membres du groupe d'amitié estiment qu'il y aurait lieu de proposer l'envoi d'une mission sur place. Ils notent toutefois que des élections législatives sont prévues au Bangladesh en janvier 2024 : le pays entre déjà en campagne électorale et la période à venir n'est pas la plus appropriée pour une telle visite.

Il est donc décidé qu'aucune demande ne sera déposée au titre de l'année 2023, mais qu'une demande de mission sera formulée au titre de l'année 2024, de manière à nouer des contacts avec les parlementaires qui viendront d'être élus.